

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 211 DU 30 SEPTEMBRE 2021 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/083 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Fonction Publique :
Madame Nadine NIMBABAZI ;
- Directeur de la Gestion des Traitements :
Madame Marie Noëlla BAZUBWENGE ;
- Directeur de la Gestion des Carrières :
Madame Espérance NDAYIZEYE ;
- Directeur du Recrutement et du Contrôle des Effectifs :
Monsieur Aaron NDAYISENGA ;
- Directeur de la Coordination des Services Provinciaux du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi :
Monsieur Abdoul KASSIM.

Article 2 : Sont nommés :

- Directeur Général du Travail et de l'Emploi :
Monsieur Benjamin NKESHIMANA ;
- Directeur de l'Emploi :
Monsieur Piero NICONEMERA ;
- Directeur des Normes et Législation du Travail :
Monsieur Déo RUSENGWAMIHIGO ;
- Directeur de l'Administration du Travail et des Relations Professionnelles :
Madame Espérance HABONIMANA.

Article 3 : Sont nommés :

- Inspecteur Général du Travail et de la Sécurité Sociale :
Monsieur Astère BIZINDAVYI ;
- Inspecteur Principal chargé du Contrôle des Entreprises :
Monsieur Déogratias MBONIMPA ;
- Inspecteur Principal chargé des Relations Professionnelles :
Monsieur Jean MAKERA ;
- Inspecteur Principal Médical du Travail :
Dr. Nina NIYONSAVYE.

Article 4 : Sont nommés :

- Inspecteur Général de la Fonction Publique :
Madame Liliane IRAKOZE ;
- Inspecteur Principal chargé du Suivi des Dossiers relatifs à la Gestion Quotidienne de la Carrière et des Rémunérations des Fonctionnaires de l'Etat ainsi que du Contrôle des Effectifs :
Madame Nadine GACUTI ;
- Inspecteur Principal du Contrôle et de la Mise en Application des Dispositions Légales :
Madame Chantal NIBARUTA.

Article 5 : Est nommé Inspecteur Général de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi :

Monsieur Néhémie Japhet NDORICIMPA.





Article 6 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 30 septembre 2021
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

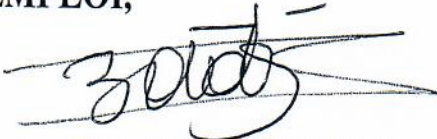
LE PREMIER MINISTRE,



Alain-Guillaume BUNYONI
Commissaire de Police Général.



LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE
L'EMPLOI,



Domine BANYANKIMBONA.